

# Plan Local d'Urbanisme de ST-JEAN-DE-CHEVELU



## 4.2 Document graphique du règlement

ZOOMS AU 1/2000

### LEGENDE

#### ZONES URBAINES

- Zone urbaine
- Zone urbaine en réservoir de biodiversité
- Zone urbaine économique

#### ZONES A URBAINISER

- Zone stricte à urbaniser
- Zone à urbaniser
- Zone à urbaniser

#### ZONES AGRICOLES

- Zone agricole
- Zone agricole - vignes
- Zone agricole - pelouses sèches

#### ZONES NATURELLES

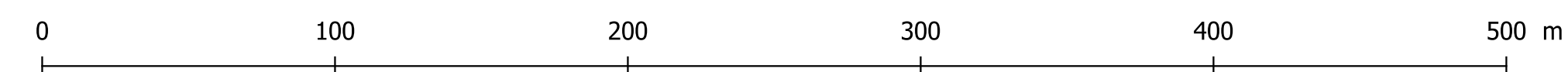
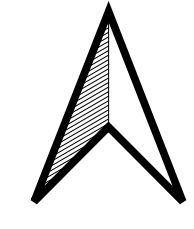
- Zone naturelle
- Zone naturelle - équipements
- Zone naturelle - réservoir de biodiversité
- Zone naturelle - tourisme

### ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

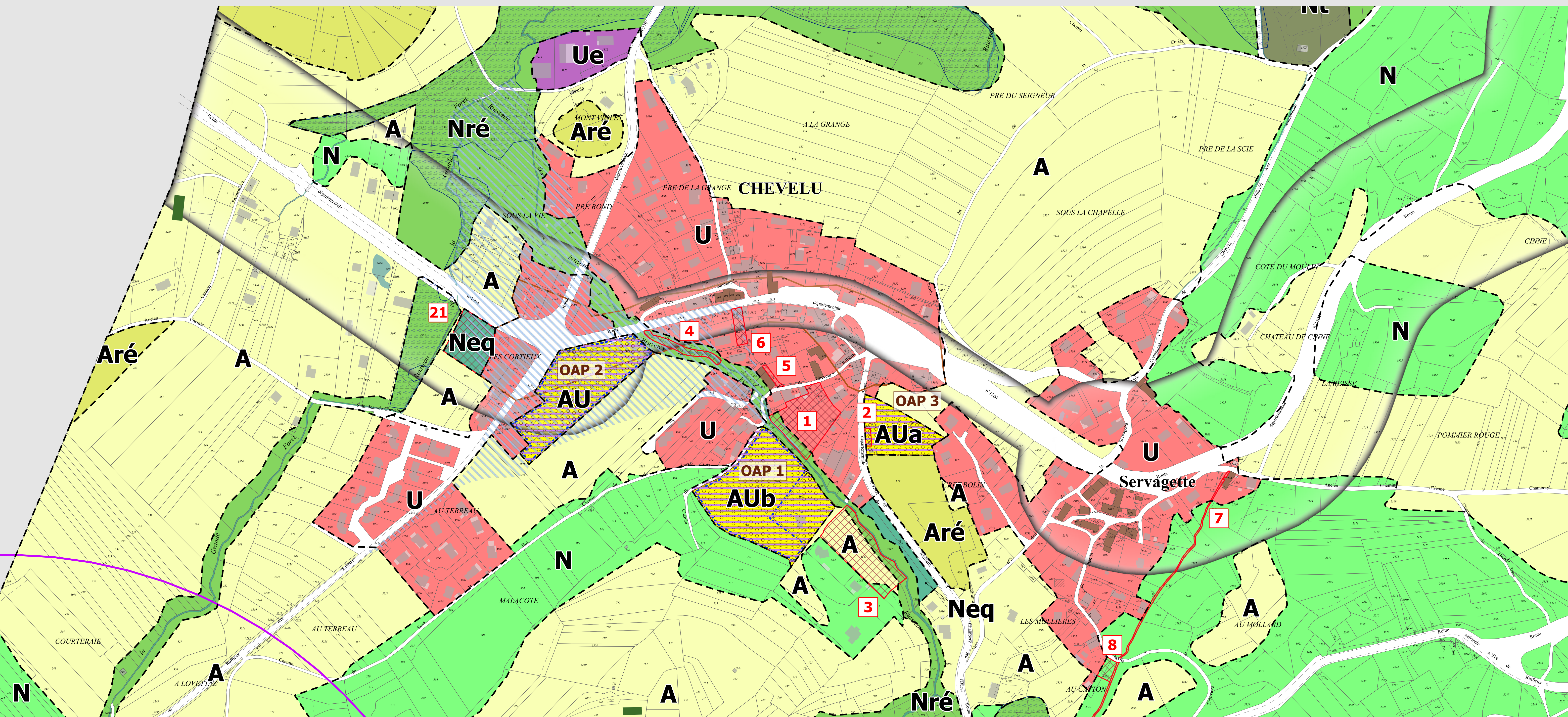
- Bâti à protéger, article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de 500m autour du château de la Grande Forêt inscrit aux monuments historiques.
- Emprise du camping des Lacs
- Maisons fortes
- Autorisation du changement de destination restreint à l'habitat.
- Autorisation du changement de destination restreint à la sous-destination salle d'art et de spectacle.
- Bâtiments agricoles
- Centralité commerciale de la commune
- Emplacements réservés
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Assainissement collectif : obligation de raccordement à la STEP de la Corne après réalisation de travaux d'amélioration du fonctionnement de la STEP
- Secteur affecté par le bruit de la RD1504
- Secteur soumis au risque inondation
- Secteur soumis au risque de chutes de blocs
- Servitude de mixité sociale
- Secteurs de Taille et de Capacité Limitées (STECAL)
- Zones humides (d'après l'inventaire départemental 73)
- Principales continuités écologiques (d'après SCOT APS)
- Mise à jour du bâti

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

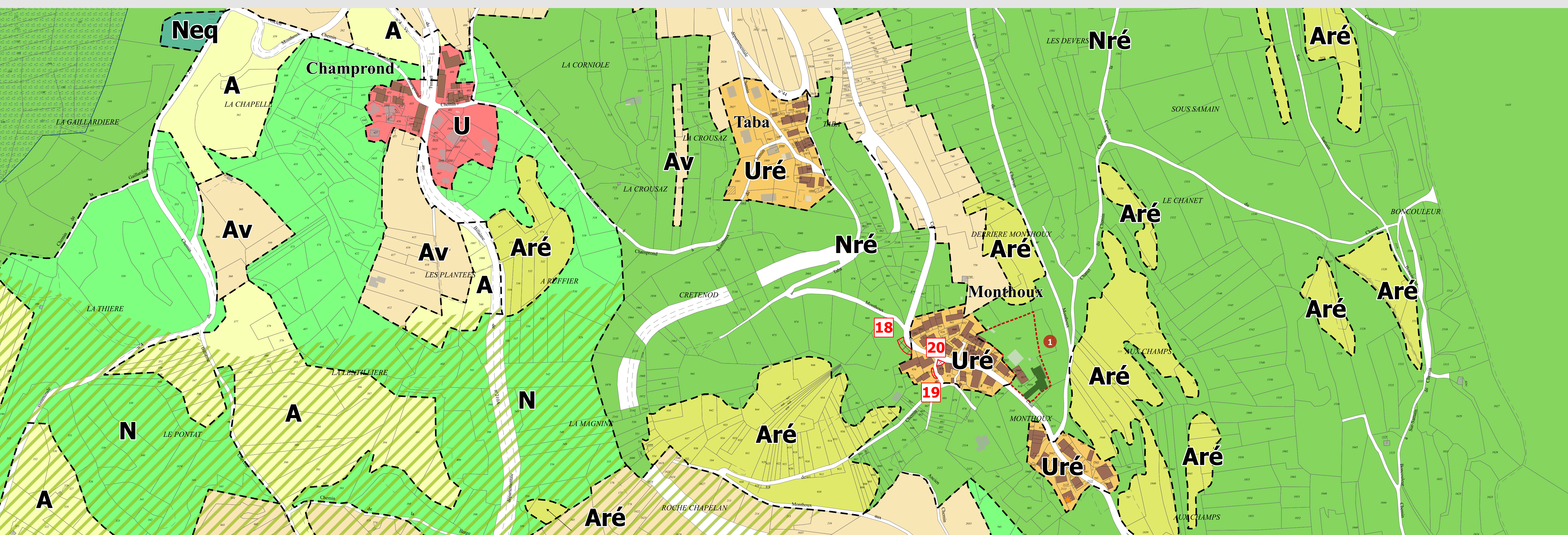
N°	Désignation des opérations	Surface	Bénéficiaire
1	Réalisation d'équipements publics	3052 m <sup>2</sup>	Commune
2	Réalisation d'un parking public	112 m <sup>2</sup>	Commune
3	Réalisation d'un bassin de rétention contre le risque d'inondation du ruisseau des Bruyères	3570 m <sup>2</sup>	Commune
4	Réalisation d'un bassin de rétention contre le risque d'inondation du ruisseau des Bruyères	570 m <sup>2</sup>	Commune
5	Agrandissement du local associatif	119 m <sup>2</sup>	Commune
6	Liaison d'une voie communale (entre RD1504 et voie communale n°1)	419 m <sup>2</sup>	Commune
7	Défense incendie de la Servagette	1477 m <sup>2</sup>	Commune
8	Défense incendie de la Servagette	292 m <sup>2</sup>	Commune
9	Réservoir d'eau potable	2086 m <sup>2</sup>	CCY
10	Réalisation d'un parking public	549 m <sup>2</sup>	Commune
11	Elargissement du chemin vicinal n°5	1635 m <sup>2</sup>	Commune
12	Amélioration d'un carrefour	216 m <sup>2</sup>	Commune
13	Agrandissement du groupe scolaire	1821 m <sup>2</sup>	Commune
14	Réalisation d'un parking public	654 m <sup>2</sup>	Commune
15	Réalisation d'un parking public	486 m <sup>2</sup>	Commune
16	Agrandissement du cimetière	349 m <sup>2</sup>	Commune
17	Aménagement d'un parking de vue	203 m <sup>2</sup>	Commune
18	Réalisation d'un parking public	130 m <sup>2</sup>	Commune
19	Elargissement d'une rue dans Monthoux	27 m <sup>2</sup>	Commune
20	Aménagement du parvis de la chapelle à Monthoux	32 m <sup>2</sup>	Commune
21	Réalisation d'un parking public de covotage	2249 m <sup>2</sup>	Commune



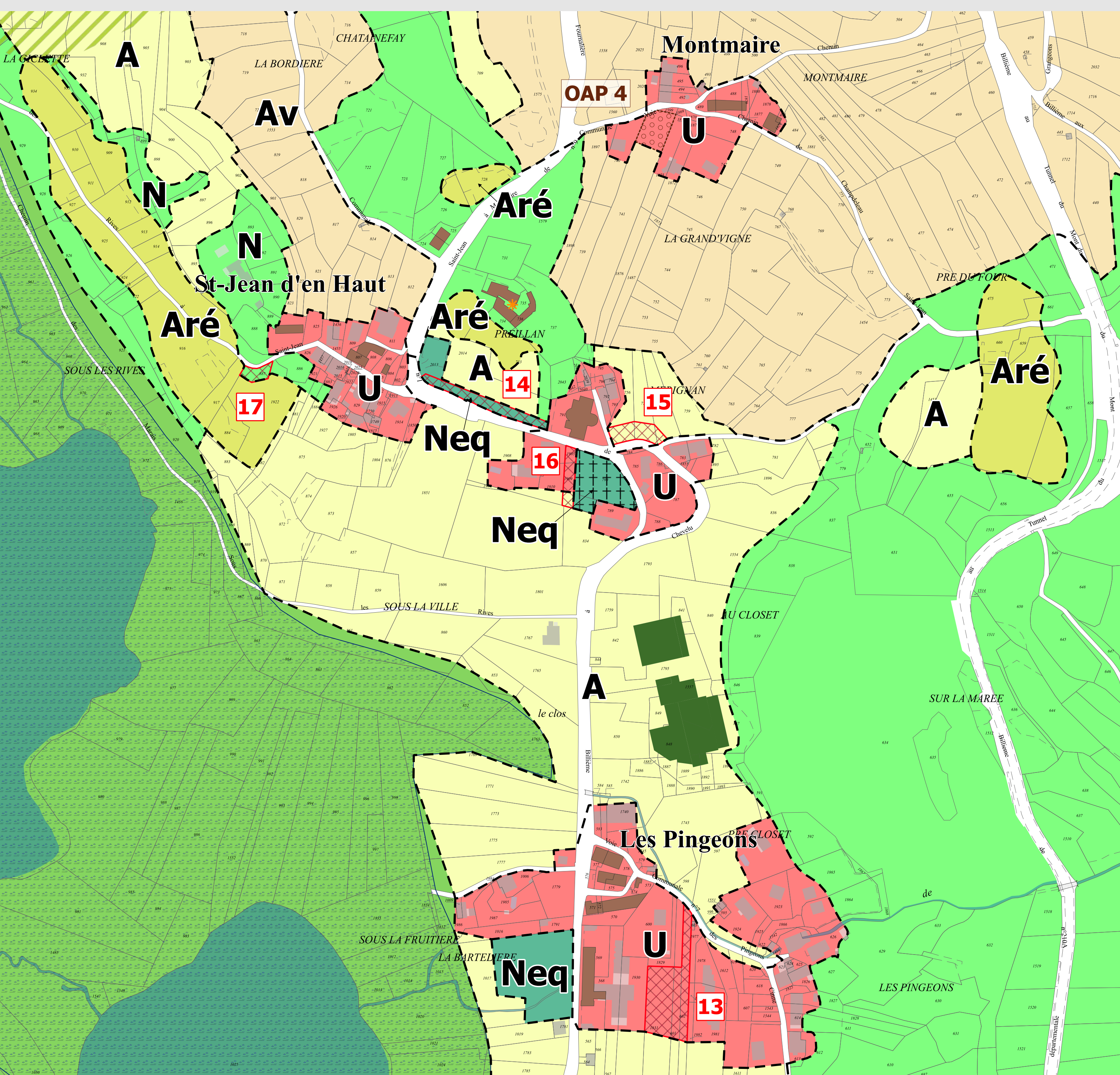
## CHEVELU



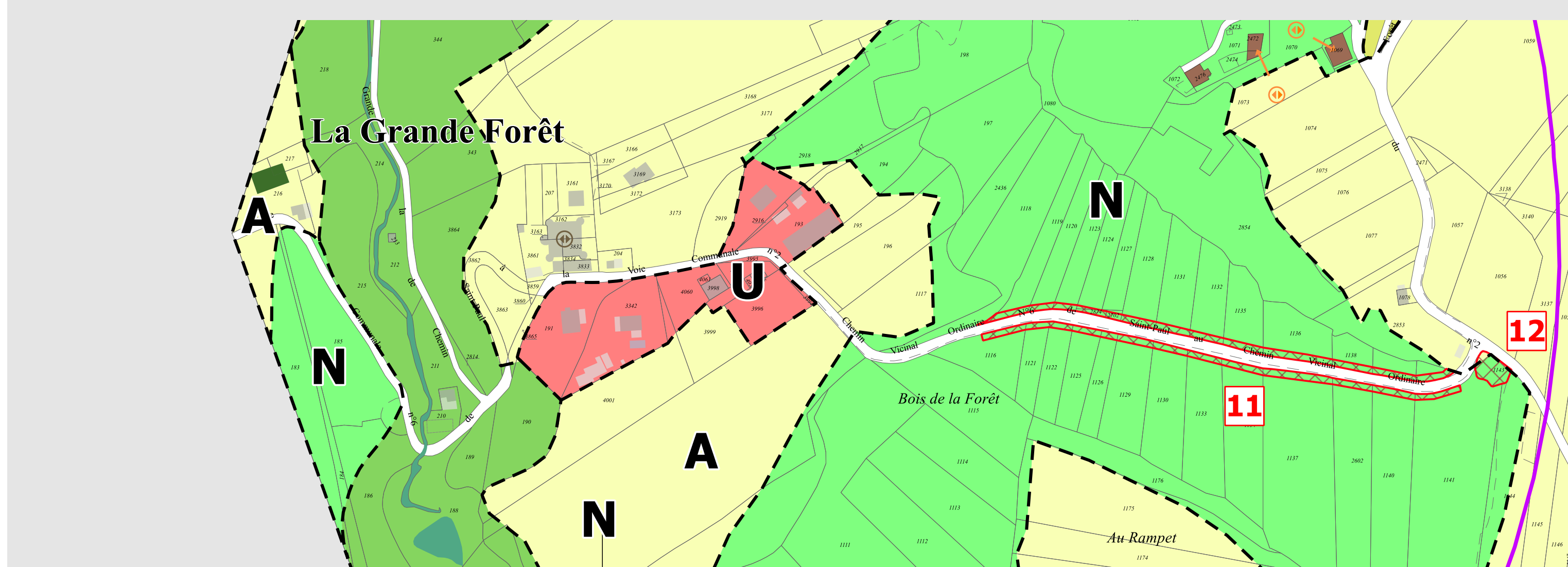
## HAMEAUX DE CHAMPROND, TABA ET MONTHOUX



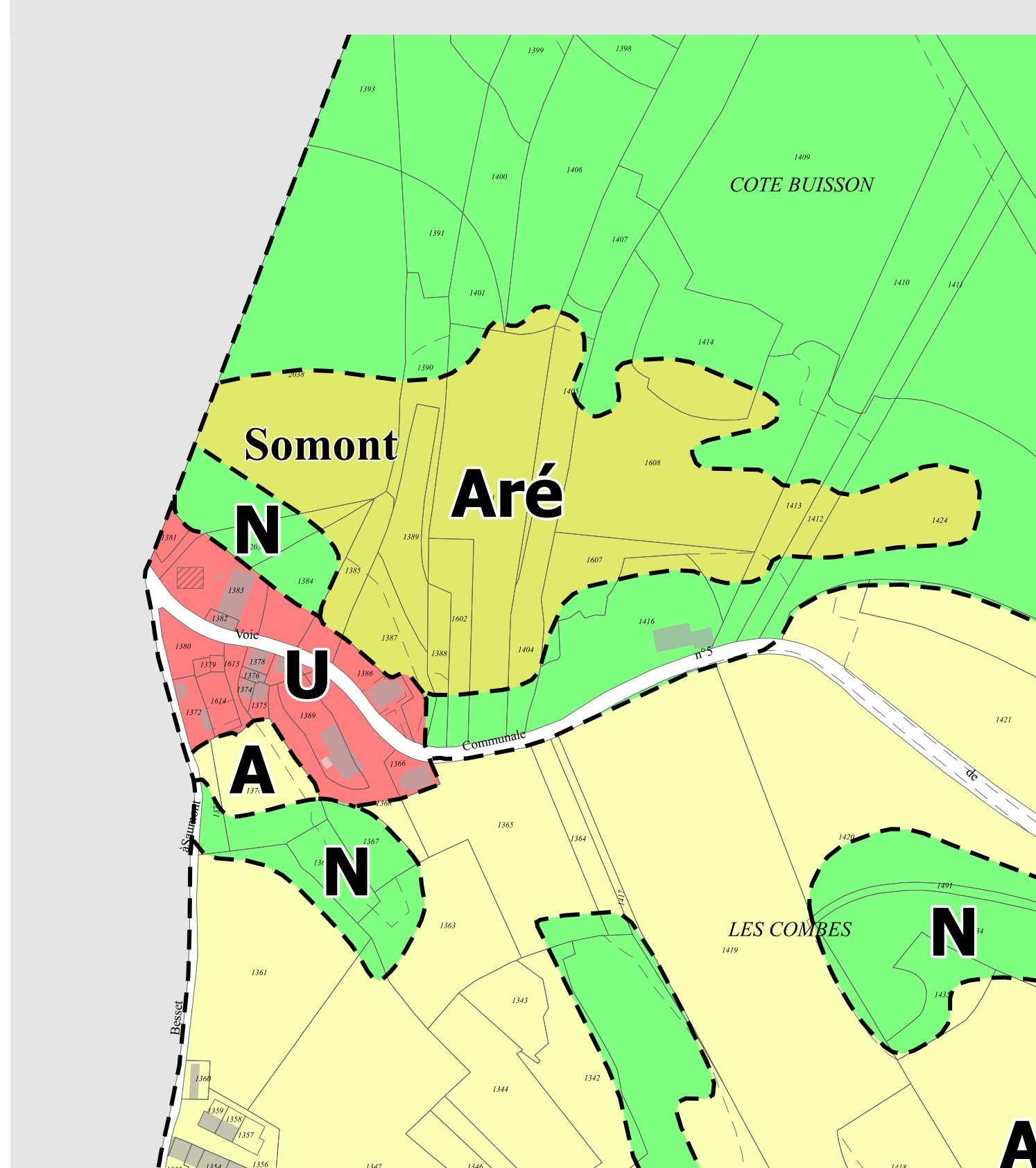
## HAMEAUX DE MONTMAIRE, ST-JEAN D'EN HAUT, LES PINGEONS



## HAMEAU DE LA GRANDE FORÊT



## HAMEAU DE SOMONT



## STECAL N°2

